

68 - Subventions aux associations médico-sociales - Deuxième répartition 2014

M. l'Adjoint DEVESA, Rapporteur : La Ville de Besançon soutient les associations locales qui ont pour objet l'accompagnement du malade dans sa vie quotidienne et la lutte contre la maladie ainsi que les associations qui conduisent des actions de prévention.

Il est proposé d'attribuer aux associations à caractère médico-social, les subventions suivantes :

Dénomination association	Objet social	Subventions attribuées par l'Etat, autres collectivités et Caisses	Subventions attribuées par la Ville de Besançon		Subventions sollicitées	Subventions proposées 2 ^{ème} répartition
		2013	2012	2013	2014	
Association Nationale de Prévention en Addictologie (ANPAA 25)	Prévention, formation et soins en alcoologie et tabacologie	108 290 €	7 400 €	7 770 €	7 000 €	7 000 €
Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS)	Education et promotion de la santé (professionnels de la santé, de l'éducation et du social)	1 148 813 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	4 600 €
MJC Palente-Orchamps	Centre social du quartier de Palente	767 342 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €	4 000 €
AIDES	Lutte contre le SIDA, aide aux personnes, aide à la recherche et information	277 813 €	2 700 €	2 835 €	3 000 €	3 000 €
Centre d'Information et de Consultation sur la Sexualité (CICS)	Information, consultation et prévention sur la sexualité	199 374 €	2 700 €	2 835 €	2 835 €	2 835 €
Vie Libre	Prévention et lutte contre l'alcoolisme - accompagnement de personnes guéries de l'alcool	115 €	-	417 €	1 000 €	712 €
Vivre Comme Avant (antenne de Besançon)	Aide morale aux femmes atteintes d'un cancer du sein	0 €	800 €	1 000 €	1 000 €	1 000 €
Association des Insuffisants Rénaux Comtois	Représenter, défendre, aider, informer les personnes atteintes de maladies rénales	1 411 €	790 €	790 €	800 €	800 €

Dénomination association	Objet social	Subventions attribuées par l'Etat, autres collectivités et Caisses	Subventions attribuées par la Ville de Besançon		Subventions sollicitées	Subventions proposées 2 ^{ème} répartition
		2013	2012	2013	2014	
Enfants et Santé (association régionale)	Aide aux enfants atteints de cancers et de leucémies	85 €	800 €	840 €	850 €	850 €
Médecins du Monde (antenne de Franche-Comté)	Consultations médicales pour public en grande difficulté	500 €	840 €	1 000 €	2 000 €	1 000 €
RESEAU 25	Réseau pluriprofessionnel en addictologie	97 361 €	0 €	0 €	1 800 €	1 000 €

En cas d'accord, la somme totale, soit 26 797 € sera prélevée sur la ligne 65.510/6574 CS 50000.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

«**M. LE MAIRE** : Est-ce qu'il y a des remarques ? Des abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 2, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide de se prononcer favorablement sur les subventions susvisées.

Récépissé préfectoral du 14 novembre 2014.